



Acteur SST

Acteur Sauveteur secouriste du travail

Conforme au Référentiel INRS V8 01/2021)





OBJECTIFS :

À l'issue de la formation, le sauveteur secouriste du travail sera capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail et de contribuer à la prévention des risques professionnels dans son établissement.

Il développera les compétences nécessaires pour :

- Situer son rôle dans l'organisation des secours de l'entreprise ;
- Réaliser une protection adaptée ;
- Examiner une victime ;
- Faire alerter ou alerter les secours ;
- Secourir la victime de manière appropriée ;
- Contribuer à l'identification des situations dangereuses ;
- Participer à la mise en œuvre d'actions de prévention

CARACTÉRISTIQUES DE LA FORMATION :

- ✓ Formateur certifié INRS
- ✓ Les formations font l'objet d'une déclaration et d'un enregistrement obligatoire dans un outil de gestion national.
- ✓ La formation comporte une certification validée pour une période de 24 mois.

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis n'est nécessaire pour la formation initiale.

PUBLIC CONCERNÉ :

Tout salarié ou toute personne désignée pour tenir le rôle de SST dans son entreprise,



DURÉE PÉDAGOGIQUE :

14 heures en présentiel obligatoire. Les séquences peuvent être organisées de manière consécutives ou espacées afin de répondre aux contraintes de l'entreprise et du public formés dans une durée permettant de maintenir une cohérence pédagogique.

(Il convient d'ajouter le cas échéant, le temps nécessaire pour traiter les risques spécifiques de l'entreprise ou de la profession)

Nombre de stagiaires :

Groupe de 4 à 10 participants maximum

CONTENU DE LA FORMATION :

Domaine de compétences 1 – Intervenir face à une situation d'accident du travail :

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours ;
- Protéger de façon adaptée ;
- Examiner la victime ;
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés ;
- Secourir la victime (saignements, étouffement, malaise, brûlures, traumatismes, plaies, inconscience, arrêt cardiaque avec DAE).

Domaine de compétences 2 – Contribuer à la prévention des risques professionnels :

- Situer son rôle dans l'organisation de la prévention ;
- Caractériser des risques dans une situation de travail ;
- Participer à la maîtrise des risques par des actions de prévention.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET MOYENS :

Alternance d'apports théoriques et de mises en situation pratiques.

Application du rythme pédagogique : découverte, démonstration, apprentissage.

Moyens matériels :

- Mannequins de RCP ;
- Défibrillateur d'entraînement ;
- Matériel de simulation ;
- Supports pédagogiques officiels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluations formatives : tout au long de la formation, à travers exercices, restitutions et mises en situation.

Évaluations certificatives :

Deux épreuves certificatives en fin de session permettant de valider l'ensemble des compétences.

Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification.



VALIDATION ET CERTIFICATION :

La réussite aux épreuves permet la délivrance du certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois.

Le maintien de la certification est conditionné par la participation à une formation de Maintien et Actualisation des Compétences avant la date d'échéance.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

Notre organisme de formation s'engage à rendre ses formations accessibles aux personnes en situation de handicap. Afin de répondre au mieux à leurs besoins, nous invitons les participants concernés à nous signaler toute situation particulière en amont de la formation. Nous étudierons ensemble les adaptations pédagogiques, organisationnelles ou matérielles nécessaires (supports adaptés, accessibilité des locaux, rythme de formation, accompagnement spécifique, etc.), en lien avec nos partenaires spécialisés si besoin.

